



ARCENS -INFOS

1ème TRIMESTRE 2017

Janvier,

Le 6 janvier, Monsieur le Maire adresse ses vœux à la population. Dans un premier temps il fait le bilan des réalisations de l'année écoulée, et annonce ensuite les projets d'investissements pour 2017. A ce titre, les deux projets principaux sont la rénovation d'un bâtiment annexe de l'école et l'aménagement de la traversée du village au niveau de la route départementale. Ces travaux ne seront, bien évidemment, engagés qu'en fonction des aides financières attendues (dossiers État et Région en cours de validation).



Le 12 janvier, pour fêter l'épiphanie, nos "aînés" ont tiré les rois au Club de Bons Vivants. Une vingtaine d'adhérents avaient répondu présents à ce goûter annuel.



Le 19 janvier, notre commune a enregistré sa plus basse température du mois, soit moins 15 degrés. Par la suite, un épisode neigeux a fait son apparition sur plusieurs jours. Les commençants ont du mettre « la main à la pâte » pour déneiger devant leur porte. Les enfants étaient les plus heureux car au cours du temps d'accueil périscolaire, encadrés par les bénévoles de la bibliothèque, ils ont profité de ce beau manteau blanc .



Février,

Le 2 février, Monsieur Louis REYNAUD, le doyen de la commune, a fêté ses 104 ans, entouré de sa famille, amis et élus, à la maison de retraite la « Cerrano ». Les animatrices, le personnel et les résidents ont partagé ce moment, lors d'un succulent goûter. L'après-midi festive s'est terminée avec des chansons. Nous avons déjà donné rendez vous à notre doyen pour l'an prochain.



Le 16 février, Monsieur Pascal TERRASSE, Député de l'Ardèche, accompagné de Monsieur Thierry GIROT, Maire d'Arcens, ont effectué la visite de l'usine d'embouteillage de l'Eau d'Arcens. Monsieur Gérard DURAND, Directeur de la Source, a présenté l'ensemble de sa production aux élus avec les évolutions techniques de la chaîne d'embouteillage qui permettent une meilleure production et distribution pour les plate-formes commerciales.



Le 18 février, a vu la fin du recensement effectué par Monsieur DEBARD Jean-Louis, qui a été bien accueilli par l'ensemble des habitants. La population d'Arcens reste stable.

Mars.

Le 3 mars, l'association ARCADE a proposé un diaporama « Grand Trek de l'Everest ». Monsieur Jean ALLIGIER, qui fait partie du Club Alpin Français, nous a rapporté de ce trek des photos et un reportage captivant, qui a passionné l'auditoire, composé d'une quarantaine de personnes. Après la projection, ce « trekkeur » infatigable a répondu aux nombreuses questions de l'assistance. Un prochain rendez-vous vers un autre pays est envisagé.



Le 7 mars, le Club des Bons Vivants s'est attablé autour d'un succulent repas au « Chalet des Cevennes ». Les 25 membres présents ont fini cette belle journée festive par des jeux de cartes et des chansons.



Le 9 mars, les enfants, accompagnés du professeur des écoles de l'ATSEM et de quelques parents, ont fêté CARNAVAL. Ils ont fait le tour du village avec leurs beaux déguisements. Ils se sont rendus au Club des Bons Vivants, ces derniers les ont remerciés par des bonbons.



Le 12 mars, l'Amicale Laïque de l'École d'Arcens a organisé un concours de « coinche » : douze équipes se sont affrontées au cours de l'après midi dans une bonne ambiance. Les bons gâteaux réalisés par les parents d'élèves ont été fortement appréciés.



Le 19 mars, les Associations ARCADE et LA FOURCATA ont réuni à la Salle des Fêtes d'Arcens une centaine de personnes, pour une après midi autour du Patois. La projection de photos anciennes, la musique, les histoires et les contes ont été animés par des intervenants.



Les 28 et 29 mars, le cirque UNIVERS s'est arrêté dans notre commune. Il a présenté un spectacle avec humour et poésie. C'était un bon moment pour petits et grands qui ont apprécié les prestations des acrobates, des animaux et du sympathique clown.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

- **Le 7 avril**, réunion du Conseil Municipal à 18 h,
- **Le 8 avril**, repas de printemps, organisé par le Comité des Fêtes d'Arcens à la salle polyvalente : inscriptions auprès de la boulangerie d'Arcens ou appeler le 06 99 37 49 03.
- **Le 23 avril et le 7 mai**, le bureau de vote en Mairie, salle du Conseil Municipal, sera ouvert de 8h à 19 h pour les élections présidentielles.
- **Le 11 et 18 juin**, le bureau de vote en Mairie, salle du Conseil Municipal, sera ouvert de 8h à 19 h pour les élections législatives.
- **Le 17 juin**, L'Ardéchoise est l'événement cyclo incontournable du mois : les bénévoles sont les bienvenus, s'inscrire auprès du Comité des Fêtes au 06 99 37 49 03.
- **Le 23 juin**, la première étape du le Raid VTT des Monts d'Ardèche, qui dure trois jours (les 23, 24 et 25 juin) fait son passage sur notre commune, le vendredi. Il part à 15 h de la place de la Mairie pour une boucle de 23 km, avec 950 m de dénivelé positif et négatif. L'étape se terminera par un ravitaillement en fin d'après midi (entre 17 et 19 h). Cet événement est organisé par l'Office de Tourisme de Val'Eyrieux en partenariat avec la Communauté de Communes de Val'Eyrieux.

ÉTAT CIVIL:

Naissances : Le 21 janvier 2017 est né sur la commune, au domicile familial, Nino, Andéol, Marcel de Aurélien et Charlotte ROZE GARCIA.
Félicitations aux jeunes parents.

Décès: Une pensée pour la famille VIGNAL suite au décès, au mois de janvier, de Monsieur VIGNAL Alain, âgé de 59 ans.